Séance du 08/04/2019

Délibération n°: 138 Dossier: 190177



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique: Bien grandir dans ma ville

Commission: Culture - Vie associative - Animation - Education -

Enseignement supérieur

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Clubs de lecture - Convention de partenariat avec le Rotary Club Saint-Etienne Est - Approbation.

Président: M. Gaël PERDRIAU, Maire Date de convocation du conseil : 29/03/2019 Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents:

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés:

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents:

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 08/04/2019

Délibération n°: 138 **Politique :** Bien grandir dans ma ville Dossier: 190177

Commission: Culture - Vie associative - Animation - Education -

Enseignement supérieur

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Clubs de lecture - Convention de partenariat avec le Rotary Club Saint-Etienne Est - Approbation.

□ Rappel et Références :

Le projet éducatif local de Saint-Etienne, voté en conseil municipal du 7 décembre 2015 (délibération n°584), porte une attention particulière aux publics fragiles et vise à favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous les enfants.

□ Motivation et Opportunité :

La Ville de Saint-Etienne met en o uvre dans les écoles, en temps périscolaire, des clubs en petits groupes restreints d'élèves repérés par les enseignants, afin de leur apporter une aide complémentaire au programme scolaire, favorisant l'apport de méthodes, l'organisation du travail personnel, l'ouverture culturelle et citoyenne de l'enfant et devant associer concrètement les familles et valoriser les compétences parentales. Des clubs sont plus particulièrement dédiés à l'apprentissage de la lecture et l'écriture.

Le Rotary Club promeut les actions locales permettant d'aider des enfants en grande difficulté de lecture en vue de lutter contre l'illettrisme.

Le Rotary Club de Saint-Etienne Est prend une part active à ces actions de lutte contre l'illettrisme et s'engage auprès de la ville de Saint-Etienne pour aider les élèves dans leurs apprentissages de la lecture et l'écriture.

□ Contenu:

Durant l'année scolaire 2018-2019 sont mis en place des clubs plus particulièrement dédiés à l'aide à l'apprentissage de la lecture et l'écriture dans les écoles primaires Rochetaillée, La Chaléassière et Bergson.

Les objectifs de la Ville de Saint-Étienne et du Rotary Saint-Etienne Est se rejoignent sur ces clubs de lecture. Une convention de partenariat vient formaliser l'engagement entre le Rotary Clubs Saint-Etienne Est et la Ville pour la mise en o uvre de ces clubs dédiés à la lecture et l'écriture.

Pour faciliter cette action, le Rotary Club Saint-Etienne Est verse à la Ville de Saint-Etienne une subvention de 2.677€

☐ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint Etienne

□ Point Financier:

o Coût total investissement TTC:

dont TVA:

o Coût total annuel fonctionnement TTC: 2 677€ (Recettes)

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						Recettes : 2 677€
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention devant intervenir avec le Rotary club de Saint-Etienne Est,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention avec le Rotary club de Saint-Etienne Est, dont un exemplaire est joint au dossier,
- accepter le versement de la subvention du Rotary club Saint-Etienne Est.

Décision: Proposition adoptée	Imputation budgétaire		
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	Exercice 2019 - Chapitre 74 - Article 7478		
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué		
	Samy KEFI-JEROME		